

# Quelques données au sujet des déchets:

<https://www.zerowasteFrance.org/demarche-zero-waste/reduire-le-jetable/>

Dépassons nos limites, pas celles de la planète.

## Quantité de déchets - réduire le jetable

### Plastique

En Europe, chaque année, **25,8 millions de tonnes de déchets plastique** sont produites, dont 60% proviennent des emballages.

Moins d'un tiers des déchets plastique sont collectés pour être recyclés. Les objets et emballages en plastique à usage unique finissent donc dans la majorité des cas en décharge ou bien sont incinérés. Du fait de leur petite taille et des caractéristiques de consommation, certains sont abandonnés ou rejetés dans la nature, avec des conséquences désastreuses sur la flore et la faune. **A l'échelle européenne, la quantité de plastique ainsi rejetée dans les océans** serait comprise **entre 150 000 et 500 000 tonnes**, chaque année !

Le plastique à usage unique est responsable de pollutions majeures à l'échelle de la planète : **chaque année, 13 millions de tonnes de déchets plastique se retrouvent dans les océans pendant que 17 millions de barils de pétrole sont utilisés pour la production de nouveaux produits en plastique.**

## Composter et trier les biodéchets



les déchets organiques constituent **1/3 des ordures ménagères** que nous jetons à la poubelle. Jetés en mélange avec les autres déchets, ils finissent leur vie en décharge ou en incinérateur.

## Augmenter la durée de vie

La fabrication d'un jean nécessite 32 kg de matières premières et 8 000 litres d'eau et l'étape de fabrication d'un Ipad équivaut, en termes de consommation d'énergie, à 77 ans d'utilisation ! Les textiles représentent par exemple **345 millions de tonnes de déchets par an en France**

## Que peuvent faire les collectivités?

[https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2019/01/190204\\_cp.pdf](https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2019/01/190204_cp.pdf)

Exemples de décisions:

La ville d'Hambourg en Allemagne a banni de ses achats publics les gobelets, bouteilles d'eau et capsules à café. •

À Strasbourg, c'est l'appel d'offres relatif à la fourniture des cantines scolaires qui a été révisé : la ville y a inscrit le principe du passage progressif à des contenants réutilisables à la place des contenants jetables utilisés jusqu'à présent.

À l'occasion de la fête de la musique, la ville de Rennes a pris un arrêté interdisant l'utilisation de gobelets en plastique jetable sur le domaine public. •

La ville de Tournai a pour sa part modifié le règlement général de police de la ville pour interdire l'usage par les cafetiers de gobelets en plastique jetable sur les terrasses (point 5, p.3 du règlement)

La ville de Fribourg en Allemagne propose depuis 2016 aux commerçants des gobelets réutilisables consignés pour les boissons chaudes à emporter. 26 000 "Freibourg cup" sont aujourd'hui en circulation dans 112 cafés de la ville. •

La ville de Roubaix propose aux commerçants de devenir "commerçants zéro déchet" via une charte d'engagements et valorise leur démarche.

# Impact de la réduction des déchets sur les taxes locales

<https://www.zerowastefrance.org/wp-content/uploads/2019/11/zwf-municipales-2020-synthese-des-9-chantiers-approfondie.pdf>

